

**04-06-2019**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT**  
**M.R.C. KAMOURASKA**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite Corporation municipale tenue au sous-sol du centre récréatif, soit au 47 rue Lavoie, ce quatrième jour du mois de juin deux mille dix-neuf à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet et Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire, M. René Lavoie.

Les conseillers Evans Gagnon et Gilles Pelletier sont absents.

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le Maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

**085-06-19**

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le Varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. Mot du maire**

Il n'y a pas eu de mot du maire à la présente séance.

**4. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 7 mai 2019**

ATTENDU QUE dès le 9 mai 2019, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai était accessible à partir du serveur du conseil sans papier;

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

**086-06-19**

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019 soit approuvé et adopté avec dispense de lecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. Suivi des procès-verbaux et autres dossiers**

Les rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et suite à l'analyse des rapports lors de la plénière, une période de questions et/ou d'échanges est donc ouverte avec les membres du conseil.

**6. Acceptation des comptes**

**087-06-19**

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019 totalisant une somme de 97 585,71 \$, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer dus au 31 mai 2019 pour un total de 17 178,78 \$, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

**7. Louis-Alfred Chénard : demande autorisation élargir entrée**

**088-06-19**

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu d'accepter la demande et autoriser à M. Chénard à procéder à l'élargissement de son entrée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. Demande de gratuité de la salle communautaire Journée de la Relève Zec Chapais**

ATTENDU QUE les travaux de mise aux normes du Centre communautaire sont toujours en cours et que la salle ne sera pas disponible à l'utilisation le 8 juin prochain;

089-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'accepter la demande de gratuité de la salle du centre récréatif à la Zec Chapais pour son activité "Journée de la relève de la Zec Chapais" qui se tiendra le samedi 8 juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9. Adoption règlement n° 05-19**

Le point est reporté à une prochaine séance.

**10. Adoption règlement n° 07-19**

ATTENDU QUE dès le début de la présente séance, des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public;

ATTENDU QU' un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 7 mai 2019;

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 07-19 a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le directeur général a, séance tenante, mentionné l'objet et la portée du règlement numéro 05-19;

ATTENDU QU' une copie du règlement pour adoption a été transmise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance;

090-06-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu

QUE le règlement portant le numéro 07-19, règlement visant à modifier le règlement no 01-09 01-10 et 05-11, afin de modifier la période de validation du permis pour les feux récréatifs, soit adopté tel que rédigé, et déposé au Livre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11. Protocoles d'entente : Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA)**

091-06-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu d'autoriser le maire à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**12. Offre de service pour la mise à jour des plans de sécurité civile**

ATTENDU QUE les cinq municipalités membres de la Régie ont exprimé le désir de retenir conjointement un consultant pour la mise en place des plans de sécurité civile des cinq municipalités et de confier ce mandat à la Régie;

ATTENDU QUE la Régie est allée en appel d'offres pour la mise à jour des plans de sécurité civile des 5 municipalités ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé leur offre ;

ATTENDU QUE les deux soumissions sont conformes et que les prix sont les suivants :

- Prudent : 37 596 \$ plus taxes
- Cégep Garneau : 32 006.96 \$ plus taxes

ATTENDU QUE la Régie a accepté l'offre la plus basse du Cégep Garneau conditionnel à ce que chacune des cinq municipalités acceptent de payer sa quote-part représentant pour chacune un cinquième du prix total plus la taxe net (50% de la TVQ de 9.975%), soit un montant de 6,720.66 \$;

092-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu.

QUE le Conseil accepte de payer à la Régie sa quote-part de 6,720.66 \$ représentant un cinquième du prix total plus la taxe net;

**QUE** le Conseil autorise le directeur général à signer tout document et à faire tout ce qui est requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **13. Juin est le mois de la SLA**

Dans le cadre du mois de juin, Mois de sensibilisation à la SLA, j'aimerais souligner l'importance de soutenir les 3 000 Canadiens, dont 600 Québécois, qui vivent avec la SLA ainsi que la Société de la SLA du Québec dans leur lutte contre cette maladie.

Aujourd'hui, j'utilise ma voix pour tous ceux et celles qui l'ont perdue, la perte de la parole étant l'un des nombreux obstacles auxquels doivent faire face les personnes qui sont atteintes de la SLA.

J'espère qu'en mettant la lumière sur cette maladie, j'inspirerai mes concitoyens et concitoyennes à s'investir dans cette importante cause. Je vous invite donc à agir en participant à une Marche pour Vaincre la SLA près de chez vous et à consulter le [sla-quebec.ca](http://sla-quebec.ca) pour savoir comment vous pouvez aider à bâtir un avenir sans SLA.

### **14. Tournée du théâtre forain d'Ubus**

093-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu

D'une participation à la tournée du théâtre forain d'Ubus;

QUE le coût d'entrée des citoyens de la municipalité soit pris en charge par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **15. 26e édition du Symposium de peinture du Kamouraska**

094-06-19

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu de ne pas participer à la 26<sup>e</sup> édition du Symposium de peinture du Kamouraska.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **16. Demande d'autorisation de Yannick Lévesque pour l'exploitation d'un cimetière de véhicules automobiles sur le lot 5 525 945 du Cadastre du Québec sur une superficie de 13 078,7 mètres carrés et un chemin d'accès de 1 500 mètres carrés**

**CONSIDÉRANT** l'importance de cette demande, plus d'informations seraient nécessaires afin de permettre au conseil de bien saisir l'impact d'un tel projet;

**CONSIDÉRANT QU'** une rencontre avec le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité (CCU) aurait comblé ce besoin;

095-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu qu'une rencontre avec le CCU soit tenue afin de permettre une analyse approfondie du dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17. Entente 50 ans et plus**

Monsieur le Maire fait le point sur la progression de la situation actuelle relativement à l'entente à être entérinée entre la municipalité et le Club de 50 ans et plus de Saint-Gabriel.

### **18. Dons et commandites**

Suite aux demandes de participation financière reçues de la part d'organismes, clubs, etc.

096-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Une contribution de 100 \$ au Comité Famille et Aînés de Saint-Pacôme pour une aide financière au Camp de jour Saint-Pacôme pour la saison 2019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

097-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 50 \$ pour la 11<sup>e</sup> édition du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie à "Go Le Grand défi" en soutien à l'école de Saint-Cyrille

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

098-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 100 \$ en achat de 10 billets à l'association du cancer de l'Est du Québec pour sa campagne "La Loterie qui fait du bien"

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**19. Correspondance**

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier.

**20. Varia**

Aucun point ajouté.

**21. Rapport des conseillers**

M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet et Mme Danielle D'Anjou font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

**22. Période de questions du public**

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

**23. Levée de la séance ordinaire**

099-06-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 20 h 40.

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

RENÉ LAVOIE, maire

---

MARC MORIN, directeur général /  
secrétaire-trésorier